

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 JANVIER 2015

Présents : MM. BERNOS, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, TERUEL, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs :</u>	Joseph LEES	à	Madeleine COIG
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Gérard ROSENTHAL
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Denise MICHAUT
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maylis DEL PIANTA
	Valérie SARTOLOU	à	Maïté POTIN
	Bernard UTHURRY	à	Aimé SOUMET
	Aurélien GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Elisabeth MIQUEU	à	Michel ADAM
	Christophe GUERY	à	Henriette BONNET

REÇU

le - 5 FEV. 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE

Suppléants : Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA
Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Bernard AURRISET, Sandrine HIRSCHINGER, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N° 150129-22-PAH-

CIAP : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC EDF

Mme JAUBERT BATAILLE annonce que le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine » (CIAP) ouvrira prochainement ses portes à l'espace Bedat, dans le respect des instructions règlementaires du Ministère de la Culture et de la Communication et dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises.

Cet équipement à vocation touristique-culturelle présente l'ensemble du patrimoine du territoire du piémont et des vallées. Equipé d'un auditorium d'une centaine de places, d'un espace d'exposition temporaire de 120 m², d'un atelier pédagogique et d'une exposition permanente de 250 m², il a pour objectif de sensibiliser les habitants, le jeune public et les touristes au patrimoine. Le CIAP sera officiellement ouvert à l'année à partir d'avril 2015.

En parallèle, EDF Hydraulique Adour et Gaves a créé un espace d'information, au cœur de la ville d'Oloron Ste-Marie, qui présente de façon pédagogique, grâce à un circuit de visite, les principes de l'hydroélectricité et l'évolution des technologies. Ce circuit, du fait de son indépendance vis-à-vis des installations techniques, peut être ouvert au grand public, à compter de mai 2015 en respectant les exigences du plan Vigipirate.

Pour planifier et organiser l'animation de l'espace d'information EDF Oloron, et pour accompagner les visiteurs libres, la présence d'un « chargé de visite-guide » est nécessaire.

Afin de créer une synergie entre les deux lieux - espace d'information EDF Oloron et Espace Bedat, EDF Hydraulique Adour et Gaves propose de confier l'animation de son équipement à la CCPO via une convention de partenariat.

Au travers de ce partenariat, EDF et la CCPO réaffirment leur volonté de travailler ensemble au service du développement durable des territoires, en favorisant la réalisation d'actions au plan local.

EDF s'engage, en contrepartie des prestations précisées dans la convention, à régler la somme de 6 000 € TTC, destinée à financer une partie du poste du « chargé de visite-guide ».

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec EDF pour le fonctionnement de son équipement oloronais.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 janvier 2015

Suivent les signatures

Affiché le 05.02.15



Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

le - 5 FEV. 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE